



**Déclassifié (\*)**  
AS/Soc (2011) PV 3 add 2  
13 mai 2011  
Fsocpv3add2\_2011

## Commission des questions sociales, de la santé et de la famille

### *Procès-verbal*

#### **Audition sur : « Des pensions de retraite décentes pour tous, suite aux crises économique et financière », tenue à Strasbourg le jeudi 14 avril 2011**

**Mme Maury Pasquier**, présidente de la commission, déclare la réunion ouverte et souhaite la bienvenue à tous les participants et aux deux expertes. En l'absence du rapporteur, qui n'a pas pu assister à l'audition en raison d'une visite ministérielle dans sa circonscription, elle introduit brièvement la thématique.

**La présidente** rappelle que les retraites sont un thème au cœur des débats politiques dans la plupart des Etats membres et que l'on peut souvent observer une transition des systèmes principalement basés sur la gestion de fonds publics et des contrats intergénérationnels, vers des systèmes gérés partiellement par des acteurs privés et basés sur des composantes volontaires et liées à l'emploi. Elle précise que la Suisse connaît depuis 1972 le « système des trois piliers », un système qui différencie les volets obligatoires et facultatifs de cotisation et qui combine des éléments solidaires et de capitalisation, mais que cela n'empêche pas de nouvelles discussions sur la viabilité des caisses de retraites suisses à long terme. Elle rappelle que le rapporteur a notamment l'intention d'aborder les grands défis en matière de réforme des systèmes de retraites, tels que l'impact de la crise financière et économique récente ou l'évolution démographique, pour ensuite faire une première évaluation des démarches de réforme déjà entamées dans différents pays, dans le but de voir si les mesures prises peuvent garantir des pensions de retraites décentes, tout en maintenant des systèmes durables pour les générations futures.

**La présidente** donne ensuite la parole aux expertes : **Mme Danièle Karniewicz**, Présidente de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) de France, et **Mme Anna D'Addio** de la Division des politiques sociales de l'OCDE, co-auteur du rapport « Panorama des pensions 2011 ». Elles aideront respectivement la commission à éclaircir l'état d'avancement des réformes des retraites en France et les défis et grandes tendances des réformes des systèmes des retraites dans différents pays.

**Mme Karniewicz**, explique que plusieurs approches sont possibles pour déterminer le niveau de retraites : l'apport effectué tout au long d'une vie de travail (prévoyance) et un revenu correspondant au dernier salaire perçu ; sachant que la CNAV se base plutôt sur la deuxième. La question centrale est donc celle de l'indexation appliquée pour déterminer le niveau de retraite et pour permettre une vie décente aux personnes retraitées. La retraite décente n'était donc pas seulement influencée par des situations de crise économique mais devenait elle-même un « amortisseur » de crise.

L'évolution des retraites en France s'est faite en différentes phases. De 1945 à 1970, il s'agissait tout d'abord de maintenir un niveau décent de retraite. Depuis 1970, des défis démographiques se sont ajoutés à la problématique, notamment l'espérance de vie de plus en plus longue rallongeant ainsi la période où une personne se trouve à la retraite. En France, la CNAV, en étroite collaboration avec le Conseil d'Orientation des

\* Déclassifié par la commission le 19 mai 2011.

Retraites (COR), a ensuite fait le point sur tous les aspects de la question et les leviers à activer pour garantir les retraites de manière durable, et a mis en place de nombreuses réformes. La première réforme était celle de 1993 introduisant la prise en compte de 25 au lieu de 10 ans des meilleurs salaires pour déterminer le niveau de retraite, ainsi qu'une nouvelle indexation basée sur les prix. La réforme de 2003 était destinée à augmenter le nombre d'années de cotisation requises pour atteindre le niveau maximal de retraite ; ce niveau augmentera progressivement pour atteindre 41,5 ans en 2018 (donc pour les personnes nées en 1956). Ensuite, la réforme de 2010 prévoit l'augmentation de l'âge à la retraite pour atteindre 62 ans en 2018. Cette dernière réforme s'est déroulée dans une situation de crise économique lors de laquelle les retraites elles-mêmes n'étaient pas touchées directement, mais où un niveau d'endettement élevé était atteint pour garantir les retraites.

Sur la base de ces faits, **Mme Karniewicz** évoque les grands principes conducteurs de la réforme française : la volonté de ne pas augmenter davantage le niveau des prélèvements sur les salaires ou de baisser le niveau des pensions. Elle précise également que la France aurait ainsi, au cours des différentes phases de réformes, activé tous les leviers possibles concernant les retraites : 1) les prélèvements, 2) la durée de cotisation / l'âge de départ à la retraite, 3) et le niveau des pensions. A cet égard, les autorités françaises considèrent par ailleurs que l'horizon choisi de 2018 est tout à fait soutenable pour l'introduction des nouvelles mesures sur la durée de cotisation et l'âge de départ à la retraite.

**Mme Karniewicz** souligne également les principaux enjeux auxquels les réformes en France devaient faire face : la protection des personnes les plus vulnérables, les responsabilités de chacun, et le rétablissement de la confiance des jeunes en l'avenir. En France, le système de retraite reste fortement basé sur le principe de solidarité, et intègre des éléments de soutien aux plus démunis. Ainsi, la possibilité de partir à la retraite relativement tôt existe, par exemple pour les personnes qui ont travaillé longtemps, pour les handicapés ou pour les gens souffrants. Les Français restent très attachés à ce système solidaire, ce qui fait que l'approche proposant une « épargne retraite » a eu un succès modéré. Cependant, le programme politique prévoit une nouvelle étape de réforme pour 2013, cette fois-ci avec de nouveaux modes de cotisation. Les points qui restent encore à aborder à l'avenir sont l'équilibre financier des différents régimes et l'indexation par rapport au dernier salaire perçu, ce dernier point ayant pour but d'assurer un lien direct entre le niveau de vie en activité et celui de la retraite sans descendre en dessous d'un certain seuil. Il reste également à revoir la part des contributions individuelles à la retraite de chacun : le socle des retraites continuera à être construit en commun, alors que chacun devrait, à l'avenir, pouvoir assurer des compléments selon ses possibilités.

Pour terminer, **Mme Karniewicz** rappelle la complexité particulière du système de retraites français qui distingue non seulement les régimes de la fonction publique et du secteur privé mais connaît, pour des raisons historiques, environ 35 différents régimes spéciaux correspondant à des filières professionnelles diverses. La complexité est augmentée davantage par la « rupture » croissante des carrières professionnelles pendant lesquelles les changements réguliers sont devenus la normalité, ce qui fait qu'il devient de plus en plus difficile de conseiller le particulier sur son parcours. Face à cette situation complexe, le rôle de la CNAV consiste à la fois à conseiller le gouvernement dans ses choix stratégiques, et à informer les assurés en leur exposant tous les choix possibles. Pour elle, le défi principal reste de redonner confiance aux jeunes qui, dans le contexte des débats et réformes actuels, s'interrogent de plus en plus sur leur avenir.

**Mme D'Addio** de l'OCDE donne une vue globale de l'impact de la crise économique et financière sur les systèmes européens de retraites basée sur les récentes études menées par l'OCDE et notamment le « Panorama des pensions 2011 » (dont un exemplaire est aimablement mis à la disposition du secrétariat en vue de la préparation du rapport de la commission). Selon elle, la tendance à la privatisation des retraites rend les systèmes plus exposés à la crise. Ainsi, l'impact de la crise a été plus sévère là où la part des pensions privées et de l'épargne retraite était importante, où les investissements ont été faits dans des produits à risque ou encore lorsque l'équilibre financier des systèmes publics était déjà précaire. Par ailleurs, les personnes proches de la retraite sont plus concernées, car elles n'ont pas le temps de rattraper leurs pertes éventuelles.

Parmi les grandes tendances de la situation des retraites en Europe, l'experte cite tout d'abord un nombre décroissant de personnes actives cotisant pour la retraite (la moyenne, qui est de 7,5 cotisants pour 1 retraité aujourd'hui, devrait baisser à 3 pour 1 retraité pour 2050), ainsi qu'une durée de plus en plus longue des périodes de retraite en raison d'une espérance de vie croissante, et enfin une pauvreté très diverse parmi les retraités. Différentes réponses de la part des pouvoirs publics y sont données, généralement dans le but de renforcer les filets de protection pour les personnes âgées. Parmi les mesures préférées se trouvent la promotion d'un accès anticipé à l'épargne retraite, l'incitation à investir dans des plans moins risqués à l'approche de l'âge de la retraite ainsi que le changement du cadre réglementaire.

Selon **Mme D'Addio**, dans le contexte actuel les grandes priorités politiques sont la viabilité financière des systèmes et l'adéquation des retraites ainsi qu'un équilibre à trouver entre les deux. Pour améliorer la viabilité financière des systèmes, la plupart des pays auraient adopté des mesures ces dernières années. Dans la

plupart des pays étudiés, les personnes âgées font effectivement partie des groupes confrontés au risque de pauvreté. En vue d'améliorer l'adéquation des retraites, le premier levier activé par les gouvernements est le rallongement de la vie active en encourageant les personnes à travailler plus longtemps et en augmentant l'âge de la retraite (aujourd'hui à 65 dans la plupart des pays de l'OCDE, à 62 ans dans certains (dont la France), et à 67 ans dans certains autres (68 ans au Royaume-Uni)). D'autres leviers concernent les efforts à faire pour rendre les prestations de retraites plus adéquates en ciblant les plus vulnérables, ainsi que les mesures prises pour encourager une épargne privée diversifiée.

**La présidente** remercie les expertes pour leurs exposés instructifs et ouvre la discussion.

**M. Marquet** soulève la question : comment les systèmes de retraites peuvent être rendus plus justes, par exemple entre les hommes et les femmes ? Pourquoi ne pas introduire un revenu plus individuel et non basé sur le couple ?

**M. Spautz** est gêné par le fait que la discussion porte toujours sur le « financement » mais sans aborder les possibilités de travailler pour les actifs de plus de 45 ans. Une augmentation du taux d'emploi représenterait en même temps une baisse du nombre de personnes dépendantes. Certains problèmes liés à la vieillesse et aux maladies liées seraient également à aborder.

**M. Vercamer** soutient que, si l'épargne privée est une option complémentaire, elle ne doit pas mener à une rétraction entière du secteur public.

**M. Flynn** confirme que certains systèmes de retraites ne sont plus adéquats aujourd'hui, et cite l'exemple du Royaume-Uni où les pensions ont été conçues en 1945 quand le nombre de personnes à l'âge de la retraite était clairement réduit. Selon lui, les gens devraient être convaincus de travailler plus longtemps, et les jeunes devraient être obligés de construire des épargnes eux-mêmes. Ceux qui étaient motivés pour rester au-delà de l'âge actuel de la retraite, devraient avoir la possibilité de prolonger leur activité.

**La présidente** rappelle qu'au moment du départ en retraite, le système de décote (indexation) entre souvent en jeu : ceux qui restent en activité au-delà de l'âge minimum sont souvent ceux qui ne peuvent pas se permettre financièrement de prendre une retraite anticipée parce qu'ils ont les salaires les plus bas.

**Mme D'Addio** confirme que la distinction entre hommes et femmes est bien faite dans les approches de la plupart des pays.

Selon **Mme Karniewicz**, le niveau d'assurance des femmes et des hommes se rapprochent aujourd'hui, et les différences restantes sont souvent dues à un traitement inégal au sein des entreprises. De manière générale, elle n'est pas d'accord que des investissements beaucoup plus importants se fassent pour les retraites privées étant donné que, pour elle, le système le plus protecteur reste celui du public. Elle attire par ailleurs l'attention sur le fait que non seulement les personnes ayant un bas salaire doivent travailler plus longtemps, mais aussi parfois ceux percevant un haut salaire étant donné qu'ils ont de longues années d'études à combler pendant lesquelles ils n'ont pas cotisé.

**La présidente** déclare la discussion close et remercie tous les participants de leurs contributions. Elle remercie notamment les expertes d'avoir fait le déplacement à Strasbourg malgré leurs agendas chargés.

List of presence/*Liste de présence*

The names of the members and alternates present at the meeting appear in bold  
*Les noms des membres et de leurs suppléants présents à la réunion sont indiqués en gras*

Chairperson/ <i>Présidente</i>		
<b>Mme Liliane MAURY PASQUIER</b>	Switzerland / Suisse	M. Arthur LOEPFE
Vice-Chairpersons/ <i>Vice-Président(e)s</i>		
Ms Pernille FRAHM	Denmark / Danemark	Ms Pia CHRISTMAS-MØLLER
<b>M. Bernard MARQUET</b>	Monaco	Mme Sophie LAVAGNA
<b>Mr Pieter OMTZIGT</b>	Netherlands / Pays-Bas	Mrs Wassila HACHCHI
Members / <i>Membres</i>		<i>Alternates / Remplaçants</i>
Mme Lajla PERNASKA	Albania / Albanie	ZZ ...
Mme Maria Pilar RIBA FONT	Andorra / Andorre	M. Joan CARTES IVERN
Mr Armen MELIKYAN	Armenia / Arménie	<b>Mr Gagik BAGHDASARYAN</b>
Mr Karl DONABAUER	Austria / Autriche	Mr Franz Eduard KÜHNEL
Ms Christine MUTTONEN	Austria / Autriche	Ms Sonja ABLINGER
<b>Mrs Sevinj FATALIYEVA</b>	Azerbaijan / Azerbaïdjan	Ms Ganira PASHAYEVA
Mr Fazil MUSTAFA	Azerbaijan / Azerbaïdjan	Mr Aydin ABBASOV
<b>Mme Cindy FRANSSSEN</b>	Belgium / Belgique	M. Philippe MAHOUX
<b>M. Stefaan VERCAMER</b>	Belgium / Belgique	<b>M. Dirk Van der MAELEN</b>
ZZ...	Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine	ZZ...
Mr Desislav CHUKOLOV	Bulgaria / Bulgarie	ZZ...
<b>Ms Dzhema GROZANOVA</b>	Bulgaria / Bulgarie	Mr Yanaki STOILOV
<b>Ms Karmela CAPARIN</b>	Croatia / Croatie	Mr Mirando MRŠIĆ
M. Fidias SARIKAS	Cyprus / Chypre	Ms Athina KYRIAKIDOU
Mme Daniela FILIPIOVÁ	Czech Republic / République tchèque	Mr Rom KOSTŘICA
Ms Kateřina KONEČNÁ	Czech Republic / République tchèque	Mr Pavel LEBEDA
Mr Indrek SAAR	Estonia / Estonie	Mr Silver MEIKAR
Ms Sirpa ASKO-SELJAVAARA	Finland / Finlande	Ms Tuulikki UKKOLA
<b>M. Roland BLUM</b>	France	<b>M. Laurent BÉTEILLE</b>
<b>Mme Claude GREFF</b>	France	Mme Muriel MARLAND- MILITELLO
M. Denis JACQUAT	France	Mme Françoise HOSTALIER
<b>Mme Marietta KARAMANLI</b>	France	M. Jean-Paul LECOQ
Ms Magdalena ANIKASHVILI	Georgia / Géorgie	Mr Rati SAMKURASHVILI
<b>Ms Viola von CRAMON- TAUBADEL</b>	Germany / Allemagne	Mr Manuel SARRAZIN
<b>Mr Andrej HUNKO</b>	Germany / Allemagne	Mr Thomas NORD
Ms Marlene RUPPRECHT	Germany / Allemagne	Ms Doris BARNETT
Mr Bernd SIEBERT	Germany / Allemagne	Ms Gitta CONNEMANN
Mr Konstantinos AIVALIOTIS	Greece / Grèce	<b>Ms Charoula KEFALIDOU</b>
<b>Mr Michail KATRINIS</b>	Greece / Grèce	Ms Sophia GIANNAKA
Mr Péter HOPPÁL	Hungary / Hongrie	Mrs Melinda SZÉKYNÉ

		SZTRÉMI
<b>Ms Virág KAUFER</b>	Hungary / Hongrie	Mr Gábor HARANGOZÓ
Mr Birkir Jón JÓNSSON	Iceland / Islande	Ms Eygló HARÐARDÓTTIR
Mr Peter KELLY	Ireland / Irlande	<b>Ms Maureen O'SULLIVAN</b>
<b>Mr Mario BARBI</b>	Italy / Italie	Mr Paolo GIARETTA
Mr Roberto Mario Sergio COMMERCIO	Italy / Italie	<b>M. Giacomo STUCCHI</b>
Mr Oreste TOFANI	Italy / Italie	Mr Giuseppe CIARRAPICO
<b>Mr Luca VOLONTÈ</b>	Italy / Italie	Mr Vannino CHITI
<b>Ms Ingrida CIRCENE</b>	Latvia / Lettonie	M. Andris BĒRZIŅŠ
Ms Doris FROMMELT	Liechtenstein	Mr Leander SCHÄDLER
<b>Ms Arūnė STIRBLYTĖ</b>	Lithuania / Lituanie	Ms Birutė VĖSAITĖ
<b>M. Marc SPAUTZ</b>	Luxembourg	<b>M. Jean HUSS</b>
<b>Mr Francis AGIUS</b>	Malta / Malte	<b>Ms Marie-Louise COLEIRO PRECA</b>
<b>Mr Valeriu GHILETCHI</b>	Moldova	ZZ...
Mr Obrad GOJKOVIĆ	Montenegro / Monténégro	Ms Snežana JONICA
Mrs Khadija ARIB	Netherlands / Pays-Bas	<b>Mrs Tineke STRIK</b>
<b>Ms Karin ANDERSEN</b>	Norway / Norvège	<b>Ms Ingjerd SCHOU</b>
Ms Bożenna BUKIEWICZ	Poland / Pologne	<b>M. Zbigniew GIRZYŃSKI</b>
Mr Mariusz KAMIŃSKI	Poland / Pologne	Mr Maciej ORZECZOWSKI
Ms Anna SOBECKA	Poland / Pologne	Mr Ryszard BENDER
Mme Cecília HONÓRIO	Portugal	ZZ ...
ZZ...	Portugal	ZZ...
Mr Cristian DAVID	Romania / Roumanie	Ms Ana Adriana SĂFTOIU
M. Cezar Florin PREDA	Romania / Roumanie	M. Iosif Veniamin BLAGA
Mr Mihai TUDOSE	Romania / Roumanie	Mr Florin IORDACHE
Mr Igor CHERNYSHENKO	Russian Federation / Fédération de Russie	Mr Valery PARFENOV
Mr Oleg LEBEDEV	Russian Federation / Fédération de Russie	<b>Mr Nikolay FEDOROV</b>
Mr Valery SELEZNEV	Russian Federation / Fédération de Russie	<b>Ms Svetlana GORYACHEVA</b>
Mr Vladimir ZHIDKIKH	Russian Federation / Fédération de Russie	Ms Tatiana VOLOZHINSKAYA
M. Marco GATTI	San Marino / Saint-Marin	M. Pier Marino MULARONI
<b>Mr Miloš ALIGRUDIĆ</b>	Serbia / Serbie	Ms Nataša VUČKOVIĆ
Ms Vjerica RADETA	Serbia / Serbie	Mr Mladen GRUJIĆ
<b>Mr Stanislav FORT</b>	Slovak Republic	Mr Štefan ZELNÍK
<b>Mr Ljubo GERMIČ</b>	Slovenia / Slovénie	ZZ...
Ms Meritxell BATET LAMAÑA	Spain / Espagne	<b>Mr Jordi XUCLÀ I COSTA</b>
Mme Rosa Delia BLANCO TERÁN	Spain / Espagne	Mrs Concepción GUTIÉRREZ DEL CASTILLO
<b>Mr Agustín CONDE BAJÉN</b>	Spain / Espagne	<b>Mme Blanca FERNÁNDEZ-CAPEL BAÑOS</b>
<b>Ms Carina OHLSSON</b>	Sweden / Suède	Mr Morgan JOHANSSON
Mr Mikael OSCARSSON	Sweden / Suède	<b>Ms Marietta de POURBAIX-LUNDIN</b>
M. Felix MÜRI	Switzerland / Suisse	Ms Doris STUMP
Mr Zoran PETRESKI	« The former Yugoslav Republic of Macedonia »	Ms Flora KADRIU
<b>Mr Lokman AYVA</b>	Turkey / Turquie	Mr Yüksel ÖZDEN
Mr Haluk KOÇ	Turkey / Turquie	Ms Birgen KELEŞ
<b>Mr Mustafa ÜNAL</b>	Turkey / Turquie	Mr Ali Riza ALABOYUN
<b>Ms Olena BONDARENKO</b>	Ukraine	Mr Yevgeniy SUSLOV
<b>Ms Olha HERASYM'YUK</b>	Ukraine	Ms Oksana BILOZIR

Mr Victor YANUKOVYCH	Ukraine	<b>M. Ivan POPESCU</b>
Ms Ann COFFEY	United Kingdom / Royaume-Uni	<b>Lord Tim BOSWELL</b>
<b>Mr Jeffrey DONALDSON</b>	United Kingdom / Royaume-Uni	Mr Michael CONNARTY
<b>Mr Paul FLYNN</b>	United Kingdom / Royaume-Uni	<b>Mr Mike HANCOCK</b>
Mr Sam GYIMAH	United Kingdom / Royaume-Uni	Ms Yasmin QURESHI

**Also present / *Egalement présents***

Mr / M. Gábor HARANGOZÓ, Hungary / *Hongrie*

**Special Guests / *Invités spéciaux***

Ms / M<sup>me</sup> Anna D'ADDIO, Social Policy Division of the OECD, co-author of the report "Pensions at a Glance 2011" / *Division des politiques sociales de l'OCDE, co-auteur du rapport « Panorama des pensions 2011 »*

Ms / M<sup>me</sup> Danièle KARNIEWICZ, President of the French national pension fund scheme (CNAV) / *Présidente de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) de France*

Ms / M<sup>me</sup> LAROQUE, French national pension fund scheme (CNAV) / *Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) de France*

**Delegation Secretaries / *Secrétaires de Délégation***

Mr / M. Pavel ERMOSHIN, Russian Federation / *Fédération de Russie*

Ms / M<sup>me</sup> Eva ÖSTLUND, Sweden / *Suède*

Ms / M<sup>me</sup> Vladimíra PEJCHALOVÁ-GRUNWALDOVA, Czech Republic / *République tchèque*

**Permanent Representatives / *Représentants permanents***

Mr / M. Christopher FREESTONE, United Kingdom / *Royaume-Uni*

Ms / M<sup>me</sup> Mihaela MARIN, Romania / *Roumanie*

Mr / M. Ivan MINTAS, Croatia / *Croatie*

**Secretariat of the Parliamentary Assembly / *Secrétariat de l'Assemblée parlementaire***

Mr / M. Mark NEVILLE, Head of Department / *Chef de Département*

Ms / M<sup>me</sup> Nathalie BARGELLINI, PACE communication / *Communication de l'APCE*

**Social, Health and Family Affairs Committee / *Commission des questions sociales, de la santé et de la famille***

Ms / M<sup>me</sup> KLEINSORGE, Head of the Secretariat / *Chef du Secrétariat*

Ms / M<sup>me</sup> LAMBRECHT-FEIGL, Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*

Ms / M<sup>me</sup> GARABAGIU, Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*

Ms / M<sup>me</sup> DEVAUX, Project manager / *Chargée de projet*

Ms / M<sup>me</sup> BARTHEL, Principal Assistant / *Assistante principale*

Ms / M<sup>me</sup> STEMP, Assistant / *Assistante*

Ms / M<sup>me</sup> FARGES, Trainee / *Stagiaire*